

BE-A0525_702380_701258_FRE

Hospice d'Harscamp. / - In : Inventaire des archives de la Commission d'assistance publique de Namur, an V-1870, p. 63-73.



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Archives.....	10
Historique.....	10
Contenu et structure.....	11
Contenu.....	11
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	13
I. HOSPICE D'HARSCAMP.....	13
A. ORGANISATION ET ADMINISTRATION.....	13
1 - 5 Documents concernant la fondation d'Harscamp et ses modalités. 1805-1870.....	13
3 - 5 Documents concernant le conflit entre la Commission administrative des Hospices de Namur et les héritiers légaux de la comtesse d'Harscamp au sujet de la gestion de l'Hospice d'Harscamp. 1845-1870.....	13
7 - 9 Personnel. 1805-1864.....	13
10 - 11 Bâtiments. 1807-1865.....	14
12 - 13 Ameublement et équipement. 1808-1867.....	14
15 - 24 Gestion de la Commission administrative pour l'Hospice d'Harscamp. 1806-1868.....	14
15 - 21 Registres aux délibérations. 1806-1844.....	14
22 - 24 Annexes aux procès-verbaux des séances des assemblées générales de la Commission administrative de l'Hospice d'Harscamp. 1812-1868.....	15
25 - 27 Gestion du Directeur de l'Hospice d'Harscamp. 1807-1870.....	15
26 - 27 Correspondance du Directeur. 1807-1870.....	15
B. PROPRIÉTÉS. ORIGINE ET ADMINISTRATION DES BIENS.....	15
30 - 35 Baux. Fin XVIIIe s.-1871.....	15
39 - 41 Bois. 1811-1862.....	16
43 - 51 Forêt de Montigny. 1806-1870.....	16
45 - 46 Ventes de bois. 1806-1868.....	17
52 - 59 Capitaux et rentes. 1792-1881.....	17
55 - 56 Obligations autrichiennes, Banque de Vienne. 1806-1881.....	17
C. POPULATION.....	18
62 - 70 Demandes d'admission.....	18
62 - 65 Indicateurs des demandes d'admission. 1835-1874.....	18
66 - 70 Pétitions. 1810-1870.....	18
71 - 113 Dossiers d'admissions. 1812-1870.....	19
115 - 116 Sorties. 1813-1869.....	22
D. DÉPARTEMENTS DIVERS.....	22
119 - 123 Économat. 1806-1866.....	22
E. COMPTABILITÉ.....	23
130 - 132 Délibérations de la Commission administrative sur la délivrance des mandats de paiement. 1806-1831.....	23
134 - 136 Registres aux mandats pour 1814.....	23
137 - 143 Registres aux mandats. 1815-1870.....	24
144 - 146 Registres aux mandats délivrés par le Directeur de l'Hospice	

d'Harscamp. 1846-1861.....	24
148 - 149/2 Comptes des dépenses de l'Hospice d'Harscamp. 1825-1870.....	24
151 - 211 Comptes. 1806-1870.....	25
212 - 241 Acquits. 1806-1870.....	29

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Hospice d'Harscamp

Période:
1792 - 1877

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0525.282

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 242.00
- Etendue inventoriée: 10.20 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:
Commission administrative des Hospices civils de Namur, 1797 - 1925

Consultation et utilisation

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les archives décrites dans cet inventaire sont librement consultables et peuvent être reproduites aux conditions prévues par le règlement de la salle de lecture des Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Hospices civils de Namur
Hospice d'Harscamp à Namur
Bureau central de bienfaisance de Namur
Dépôt de mendicité de Namur
Pénitencier de Namur
Institut provincial ophtalmique à Namur
Maternité provinciale à Namur

HISTORIQUE

Dans ses grandes lignes, l'histoire de la réorganisation de la bienfaisance publique en Belgique sous le régime français est aujourd'hui bien connue. La tâche de soulager les misères humaines fut d'abord, par un arrêté du 1er germinal an III, confiée aux municipalités. Puis, devant l'incurie ou l'impéritie de celles-ci, elle fut, par des lois du 16 vendémiaire et du 7 frimaire an V, transférée à des commissions spécialisées dites des Hospices civils et de Bienfaisance. Placées initialement sous la dépendance des autorités locales, ces dernières passèrent, en vertu de dispositions du 16 messidor an VII et du 28 pluviôse an VIII, sous le contrôle des pouvoirs régionaux, préfets ou sous-préfets ¹.

Si on fait abstraction des dates, l'évolution a suivi à Namur les mêmes voies que dans le reste des Départements réunis. L'arrêté de l'an III y fut appliqué comme ailleurs et il n'y donna pas de meilleurs résultats qu'ailleurs ². Aussi les commissions prévues par les lois de l'an V y furent-elles également installées. Toutefois la deuxième ne le fut qu'en l'an VII et elle demeura sous la surveillance de la ville jusqu'en l'an XII.

La première, celle des Hospices civils, fut créée au lendemain immédiat de la loi constitutive. Elle reprit la mission assumée jusqu'alors par le Grand Hôpital et par l'Hôpital Saint-Jacques ³. L'un, qu'on appelait aussi Hôpital Saint-Gilles,

1 Sur cette législation, voir J. Imbert, *Le droit hospitalier de la Révolution et de l'Empire*, dans les Publications de l'Université de la Sarre, Paris, 1954 ou P. Pouillet, *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, Bruxelles, 1907. A titre de comparaison, on pourra consulter également J. Imbert, *La centralisation administrative des hôpitaux et de la bienfaisance dans les communes du Département de la Dyle*, dans la *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis - Revue d'histoire du droit*, t. XXI, 1951, p. 58-104 et 296-335 et M. Bourguignon, *Inventaire des archives de l'Assistance publique de la Ville de Louvain*, dans les *Inventaires des Archives générales du Royaume*, p. CV et s., Bruxelles, 1933.

2 On trouvera des détails à ce sujet dans la liasse 362 de la quatrième section des archives de la ville de Namur conservées aux Archives de l'État à Namur.

3 Sur la situation de ces établissements à la veille de la Révolution, voir surtout F. Courtoy, *La bienfaisance publique à Namur et dans la banlieue en 1772*, dans les *Annates de la*

avait, des siècles durant, accueilli dans ses murs toutes les infortunes : vieillards sans ressources, orphelins, enfants abandonnés, aliénés, malades ou infirmes indigents. L'autre, après avoir hébergé surtout des pèlerins et des " passagers " de condition modeste, en était venu à consacrer ses ressources, du reste assez médiocres, à payer la pension d'enfants trouvés qu'il plaçait en nourrice à la campagne et à verser à des ménages pauvres le loyer de la chambre qu'ils occupaient en ville. Ses bâtiments étaient ainsi devenus sans emploi et, en 1755, ils avaient été rachetés par la Confrérie de la Miséricorde ou de Saint-Jean Décolé qui y avait installé 16 lits pour des malades ⁴. Cela explique que dans les pièces inventoriées ici, l'Hôpital Saint-Jacques soit parfois dit Hôpital des malades ou même Hôpital Saint-Jean. Les Hospices civils succédèrent aussi aux biens de ces deux établissements et de cette confrérie ou, dans la mesure où ils avaient déjà été aliénés, à ceux d'autres institutions supprimées par la Révolution, spécialement l'Abbaye de Saint-Gérard et le Prieuré de Géronsart.

La loi du 7 frimaire an V ne fut, elle, appliquée qu'après deux ans de tergiversations de la municipalité de Namur et même de l'administration centrale du Département de Sambre-et-Meuse ⁵. Neuf mois s'écoulèrent d'abord sans que celle-ci prenne aucune décision. Puis, par un arrêté du 4^e jour complémentaire an V, elle enjoignit aux autorités du chef-lieu de mettre sur pied une Commission de bienfaisance. Mais elle ne veilla pas au respect de cette décision. Au contraire, le 18 pluviôse an VI, elle admit de remettre à la Commission des hospices civils la gestion des biens des anciennes Tables des pauvres et la distribution des secours à domicile. Force lui fut cependant, le 27 ventôse an VII, d'annuler cette mesure peu orthodoxe et d'ordonner à chaque commune d'avoir son bureau de bienfaisance. Cinq mois passèrent encore et finalement, le 5 thermidor an VII, le " Comité de bienfaisance " de Namur, comme on l'appelait, fut constitué.

Son existence fut courte. A l'expérience, le système de l'an VII s'avéra défectueux. Il laissait trop de liberté aux municipalités : les unes n'organisèrent pas de bureau de bienfaisance, les autres ne surveillèrent pas celui qu'elles avaient créé. Aussi, par un arrêté du 27 prairial an XI, le préfet décida-t-il que l'administration des biens et revenus dont disposait la charité publique serait centralisée par arrondissement de justice de paix et confiée à des " bureaux centraux " nommés par lui, contrôlés par les sous-préfets et assistés de " bureaux auxiliaires " à raison d'un par commune ou plutôt par paroisse. Exception était toutefois faite pour la ville de Namur. En considération de son importance, celle-ci aurait pour elle seule un bureau central aidé de cinq bureaux auxiliaires. Les membres de ce bureau particulier seraient cependant, comme ceux des Bureaux normaux, dirigés et suivis par les autorités départementales ou d'arrondissement ⁶.

Installé le 27 germinal an XII, le " Bureau central de bienfaisance " de Namur était chargé de l'aide aux indigents qui ne vivaient pas dans les établissements

Société archéologique de Namur, t. XXIX, 1910, p. 297-328.

4 E. Del Marmol, L'église Saint-Jacques à Namur. Les Confréries de la Miséricorde et de la Consolation, dans la même revue, t. XVI, 1885, p. 103-118.

5 Voir la liasse citée note 2.

6 Ce document a été publié dans le Recueil des arrêtés et circulaires de la préfecture du Département de Sambre-et-Meuse, t. II, p. 274 s.

hospitaliers. A ce titre, il hérita de divers patrimoines : celui des cinq Tables des pauvres de la ville, celui de la Fondation de Fumal créée en 1765 par un riche bourgeois qui avait voulu consacrer sa fortune au soulagement et à l'instruction des pauvres et des malades ⁷, celui de l'École dominicale ouverte en 1645 et si généreusement dotée par sa fondatrice qu'elle avait pu non seulement dispenser l'enseignement élémentaire aux enfants moins favorisés, mais encore distribuer à leurs aînés de l'argent, du pain et des médicaments ⁸. A la fin de l'an XII, les deux Commissions des Hospices civils et de la Bienfaisance étaient donc en place. Durant la période couverte par cet inventaire, elles ne subirent pas de modifications essentielles ⁹. Mais les circonstances les amenèrent, la première surtout, tantôt à développer tel ou tel secteur de leur activité, tantôt à modifier en certains points leur structure interne.

Le 9 pluviôse an XIII, Isabelle d'Harscamp constitua par testament les fonds nécessaires à l'aménagement et à l'entretien d'un établissement destiné aux vieillards dont les familles auraient connu l'aisance mais qui seraient eux-mêmes dans le dénuement ¹⁰. Le 2 nivôse an XIV, un décret impérial approuva ces dispositions charitables et autorisa la Commission des Hospices civils de Namur à recevoir le legs. Le 3 août 1806, celle-ci prit les premières décisions relatives à la nouvelle institution et bientôt elle eut à gérer un hospice de plus, celui d'Harscamp.

Comme la plupart de leurs semblables, les Hospices civils de Namur furent aussi requis d'héberger des militaires blessés ou malades. A la fin du régime français, cette obligation devint très lourde et pour y faire face, force fut d'organiser une " succursale " temporaire aux Casernes.

On devine enfin que la cohabitation à Saint-Gilles d'adultes et d'enfants des deux sexes n'était pas sans dangers et on comprend qu'en 1837, la Commission administrative ait rassemblé les filles dans un bâtiment spécial, l'Hospice des orphelines.

Le Dépôt de Mendicité et l'Institut provincial ophtalmique s'inscrivent dans un autre contexte que celui des deux Commissions étudiées jusqu'ici. Créé par décret impérial du 29 août 1809, le premier devait s'installer dans l'ancien couvent des Carmes, alors affecté au logement des officiers de la garnison, et recevoir tous les professionnels de l'aumône que comptait le Département. Les travaux d'appropriation des locaux trainèrent plusieurs années et les premiers pensionnaires ne furent inscrits qu'en mai 1812 ¹¹. Réorganisé en 1825, l'établissement fut, par arrêté royal du 14 mars 1837, intégré au Dépôt similaire de Mons et ses bâtiments, cédés à un Pénitencier pour femmes ¹². Quant au second, il fut proposé en 1839 par la Commission médicale provinciale, inspirée par l'exemple du Hainaut. Mais, en dépit de l'accueil

7 F. Courtoy. op. cit., p. 327.

8 L'histoire de cette institution a été fort bien résumée par F. Courtoy, Une vieille rue de Namur, dans *Namurcum*, 24e année, 1949, p. 57 et s.

9 A. Thibaut de Maisières, La bienfaisance, dans *La Province de Namur. 1830-1930*, t. II, Namur, 1930, p. 141-157.

10 Sur cette fondation et sur son auteur, voir S. Bormans, La famille d'Harscamp, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIV, 1877, p. 76 et s.

11 Voir le n° 365 du fonds cité note 2 et la liasse 390 des Archives du Département de Sambre-et-Meuse conservées également aux Archives de l'État à Namur.

12 *Mémorial administratif de la Province de Namur*, 1837, p. 125 et 633.

unaniment favorable suscite par l'idée, il ne s'ouvrit qu'en 1846, dans un immeuble de la rue Saint-Nicolas. Comme il s'assignait pour tâche essentielle de soigner les miséreux, la surveillance et l'administration en furent assez naturellement confiées, par un arrêté du 27 mars de cette année, à la Commission des Hospices ¹³.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives décrites sont entrées dans le dépôt de Namur en deux temps. De la fin de l'Ancien régime à 1870, plusieurs membres de la famille Douxchamps avaient exercé les fonctions de receveur des Hospices, du Bureau de Bienfaisance et du Dépôt de mendicité et assume la garde des documents financiers de ces institutions. Durant deux générations, leurs descendants ont conservé ceux-ci. Puis, en mars 1914, ils les ont cédés aux Archives de l'État. Ce sont ces papiers dont nous avons dressé l'inventaire voici quinze ans.

Quand, en 1956, il fut question de publier ce dernier, notre excellent collègue et ami, Monsieur Jean Bovesse, aussi bon diplomate que conservateur attentif, sollicita et obtint de la Commission d'Assistance publique de Namur le dépôt de toutes les pièces antérieures à 1870 qu'elle possédait encore dans ses greniers. Il demanda aussi à Monsieur l'Aumônier de l'Hospice Saint-Gilles et il obtint, en dépôt également, une dizaine de registres qui sommeillaient dans une armoire de cet établissement. Monsieur Bovesse et sa collègue Madame Douxchamps-Lefèvre entreprirent ensuite d'intégrer ce supplément considérable au fonds initial. En quelques mois, ils menèrent ce travail à bien. Grâce à leur savoir-faire et à leur activité, le présent inventaire est ainsi complet et l'intérêt en est plus que double.

Quelques acquisitions postérieures sont venues compléter les fonds en présence.

Enfin, le 18 février 2005, un lecteur des Archives de l'État à Namur restitua plusieurs dossiers d'admission à l'hospice d'Harscamp qu'il avait au préalable sauvés de la destruction. Ceux-ci furent réintégrés à leur place dans le fonds correspondant par Emmanuel Bodart.

Le 11 juillet 2007, c'est un registre de recettes et dépenses de la gouvernante de l'hospice Saint-Gilles à Namur qui fut aussi restitué aux Archives de l'État et intégré au fonds.

13 Voir dans l'inventaire ci-après le n° 1 de la section Institut Ophtalmique.

Contenu et structure

CONTENU

Les pages qui précèdent expliquent les divisions de cet inventaire : Hospices civils avec leurs départements spéciaux, Hospice d'Harscamp, Bureau de Bienfaisance avec la Fondation de Fumal et l'École dominicale, Dépôt de mendicité, Pénitencier, Institut ophtalmique.

Le classement de ces quatre petits fonds s'est opéré sans difficulté particulière. Le premier des deux gros problèmes soulevés d'ordinaire par les archives modernes, celui de la réduction de leur volume, ne s'est pas posé. Les documents en cause n'étaient pas nombreux, ils ne faisaient pas double emploi entre eux ou avec d'autres, ils offraient pour la plupart des données d'un réel intérêt. Il n'était donc pas question d'en détruire une partie plus ou moins considérable. Le second, celui de la numérotation, a été résolu de la manière qu'on a exposée et justifiée ailleurs ¹⁴. Les registres et liasses ont été pourvus d'une numérotation continue. Du moment où l'inventaire n'est plus simplement manuscrit mais édité et ne peut donc plus être aisément complété série par série lors de nouvelles remises, cette façon de faire présente certes un inconvénient. Mais aucun système, numérotation décimale ou autre, ne permettrait d'éviter celui-ci. D'un autre côté, le manque de clarté de plusieurs titres anciens, l'existence de séries parallèles dont les ressemblances et les différences n'apparaissent pas d'emblée, le caractère composite de certaines liasses, l'importance de quelques registres ont conduit à préciser ou à détailler le contenu de beaucoup de numéros dans des analyses que leur impression en un corps plus petit distingue du reste de l'inventaire.

La simple lecture de celui-ci révélera assez l'intérêt des fonds qu'il groupe pour qu'il soit inutile d'insister sur ce point. Qu'on étudie des questions sociales, le paupérisme par exemple ¹⁵, ou des problèmes économiques, comme ceux des prix ¹⁶ ou du crédit foncier ¹⁷, ou l'organisation de l'enseignement primaire ou les méthodes de la médecine au début du XIXe siècle ou d'autres sujets encore, on puisera nombre de renseignements dans les papiers des établissements de bienfaisance.

14 L. Genicot, Le problème des archives modernes, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XVIII, 1947, p. 65-74.

15 Ce problème a fait l'objet d'un mémoire de licence toujours inédit de Th. Pisvin, *Le paupérisme à Namur sous le régime français*, Louvain, 1952.

16 Notre étude sur le prix du froment à Namur de 1773 à 1840 parue dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLIII, 1940, p. 259-274, est fondée dans une large mesure sur les archives hospitalières.

17 On signale à cet égard l'intérêt des nos 180 et 181 du Fonds des Hospices civils. Ceux-ci ont, dans la première moitié du XIXe siècle, joué le rôle de banque de crédit foncier.

Description des séries et des éléments

I. HOSPICE D'HARSCAMP

A. ORGANISATION ET ADMINISTRATION

1 - 5 DOCUMENTS CONCERNANT LA FONDATION D'HARSCAMP ET SES MODALITÉS. 1805-1870.

- | | | |
|---|--|----------|
| 1 | Testament de la comtesse d'Harscamp, 1805. Réimpression et distribution du testament, 1845. 1805-1845. | 1 liasse |
| 2 | Comptes rendus par les exécuteurs testamentaires de la comtesse d'Harscamp. 1806. | 1 cahier |
| 3 | <i>3 - 5 DOCUMENTS CONCERNANT LE CONFLIT ENTRE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES DE NAMUR ET LES HÉRITIERS LÉGAUX DE LA COMTESSE D'HARSCAMP AU SUJET DE LA GESTION DE L'HOSPICE D'HARSCAMP. 1845-1870.</i>
1845-1847. | 1 liasse |
| 4 | 1862-1870. | 1 liasse |
| 5 | 1862-1870 | 1 liasse |
| 6 | Organisation de l'Hospice, règlements d'ordre intérieur. 1806-1870. | 1 liasse |
| 7 | 7 - 9 PERSONNEL. 1805-1864.
Conventions avec des religieuses pour la gestion générale de l'Hospice: avec les Dames de Saint-Thomas, 1812 ; avec les Sœurs de Notre-Dame, 1836. 1812-1836. | 1 liasse |
| 8 | Demandes d'emploi à l'Hospice. 1805-1812. | 1 liasse |
| 9 | Nominations, traitement, congés, démissions de membres du personnel (directeur, médecins, aumônier, personnel subalterne). 1841-1864. | |

1 liasse

- 10 - 11 BÂTIMENTS. 1807-1865.
10 Acquisition de l'ancien couvent des Récollets. 1807-1808.
Construction et aménagement de locaux, plantation d'arbres.
1808. Réquisition. 1813. 1807-1813.
1 liasse
- 11 Réparations à effectuer aux bâtiments. 1834-1865.
1 liasse
- 12 - 13 AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT. 1808-1867.
12 Devis, soumissions, adjudications et expertises des meubles, toiles,
ustensiles de ménage, etc. 1808-1812. Inventaire du mobilier.
1867. 1808-1867.
1 liasse
- 13 Établissement de la bibliothèque; liste des livres. 1837-1867.
1 liasse
- 14 Documents concernant l'exercice du culte et les fêtes données à
l'Hospice. 1822-1869.
1 liasse
- 15 - 24 GESTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR
L'HOSPICE D'HARSCAMP. 1806-1868.
- 15 - 21 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS. 1806-1844.
15 5 mars 1806 - 26 février 1809 (avec table).
1 volume
- 16 5 mars 1809 - 28 décembre 1816 (table).
1 volume
- 17 1er janvier 1817 - 5 novembre 1823.
1 volume
- 18 28 novembre 1823-14 avril 1830.
1 volume
- 19 21 avril 1830 - 28 mars 1834.
1 volume
- 20 11 avril 1834 - 20 décembre 1839.
1 volume

-
- 21 3 janvier 1840-23 janvier 1844. 1 volume
- 22 - 24 ANNEXES AUX PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE
L'HOSPICE D'HARSCAMP. 1812-1868.
22 1812-1819. 1 liasse
- 23 1821-1840. 1 liasse
- 24 1841-1868. 1 liasse
- 25 25 - 27 GESTION DU DIRECTEUR DE L'HOSPICE D'HARSCAMP. 1807-
1870.
Instructions et ordonnances adressées au Directeur. 1812-1869.
Enquête faite auprès des hospitaliers sur la gestion du directeur et
sur le régime alimentaire et médical qui leur est imposé. février-
mars 1815. 1 liasse
- 26 26 - 27 CORRESPONDANCE DU DIRECTEUR. 1807-1870.
Minutes de lettres. 1807-1870. 1 volume
- 27 Correspondance reçue. 1808-1813, 1864-1870. 1 liasse
- 28 *B. PROPRIÉTÉS. ORIGINE ET ADMINISTRATION DES BIENS*
Sommier. 1807-1870. 1 volume
- 29 Legs et dons. 1813-1863. 1 liasse
- 30 30 - 35 BAUX. FIN XVIIIÈ S.-1871.
Lettres adressées par le Directeur à la Commission des hospices
concernant des baux et plans des propriétés de l'Hospice
d'Harscamp. 1846-1847. 1 chemise

-
- 31 Propriétés a Namur : draperie des Récollets (fin XVIIIe s.), Hôtel d'Harscamp (1820-1838), maison dite Lonnia (1844-1863). Fin XVIIIe s.-1863. 1 liasse
- 32 Terres à Émines. 1867-1871. 1 farde
- 33 Ferme de Boing et de Prale. 1810-1843. 1 liasse
- 34 Ferme de Fayat. 1846-1847. 1 liasse
- 35 Ferme de Strée. 1806-1843. 1 liasse
- 36 Achats de terres et de maisons. 1813-1863. 1 liasse
- 37 Ventes, aliénations, échanges, mesurages. 1808-1870. 1 liasse
- 38 Constructions, réparations, objets divers. 1811-1877. 1 liasse
- 39 39 - 41 BOIS. 1811-1862.
Correspondance relative à l'étendue et à l'évaluation des bois de l'Hospice d'Harscamp et de l'Hospice Saint-Gilles (1808-1818). 1819. 1 chemise
- 40 Ventes de bois. 1811-1862. 1 liasse
- 41 Gardes forestiers : ferme de Boing. 1816-1832. 1 liasse
- 42 Montigny. Comptes du régisseur. 1845-1861. 1 liasse
- 43 43 - 51 FORÊT DE MONTIGNY. 1806-1870.
Régie, dégâts survenus dans les bois, arpentage (pièce justificative de 1777 et plan de 1819), bornage, rapports sur la situation de la foret, contributions, assurance contre l'incendie. 1809-1870.

-
- 44 Régisseurs, receveurs, gardes forestiers. 1811-1872.
- 45 45 - 46 VENTES DE BOIS. 1806-1868.
1806-1829.
- 46 1830-1868.
- 47 Plantations, défrichement, recepage, revendications sur la forêt, emprises et expropriations (chemin de fer des Ardennes), chasse, délits forestiers. 1811-1872.
- 48 Constructions et réparations (avec plans). 1850-1876.
- 49 Extraction de pierre et de sable. 1837-1864.
- 50 Procès de l'Hospice d'Harscamp contre les héritiers de l'avocat de Fépin, à propos des limites du bois de Montigny (Tribunal civil de Rocroi). 1840-1844.
- 51 Îles, îlots, prés de Montigny, moulin de Frétogne : pièces diverses, en particulier baux. 1817-1866.
- 52 52 - 59 CAPITAUX ET RENTES. 1792-1881.
Liquidation de rentes dues à l'Hospice par le gouvernement des Pays-Bas (1816-1829), les anciens États de Liège et le Métier des brasseurs (1829-1838) (avec pièces justificatives, 1724-1786).
Caisse d'amortissement, liquidation (1806-1825). 1806-1838.
1 liasse
- 53 Tableaux des revenus, des dépenses et des capitaux. 1806-1845.
Correspondance et états adresses au comte de Quarre sur la situation financière de l'Hospice. 1815-1816. Fonds sur l'État, aliénation d'obligations sur la Hollande. 1854-1856. Prêts. 1862-1863.
1 liasse
- 54 Relevé des obligations, intérêts de capitaux, etc., en particulier sur la Banque de Vienne. 1826-1864.
1 volume
- 55 55 - 56 OBLIGATIONS AUTRICHIENNES, BANQUE DE VIENNE. 1806-1881.
1806-1839.
1 liasse

-
- 56 1840-1881. 1 liasse
- 57 Rentes actives. 1794-1835. Mutations d'hypothèques. 1820. Remboursement de rentes (avec titres de propriété) et rapplicat. 1811-1835. Titres de propriété de rentes. 1792-1803. Payement des canons, correspondance avec les débirentiers et poursuites en justice. 1807-1824. Rentes sur le Mont-de-piété de Paris. 1809-1834. 1 liasse
- 58 Rentes à charge de l'Hospice. 1807-1849. États des rentes dues en 1810, 1813, 1819. Rentes viagères. 1807-1845. Rentes héréditaires. 1806-1849. 1 liasse
- 59 Fondation d'Aix-la-Chapelle. 1817-1827. 1 liasse
- C. POPULATION*
- 60 État de la population. 1815, 1816 et 1866. 1 liasse
- 61 Conditions d'admission, règlements. [XIXe siècle]. 1 liasse
- 62 - 70 DEMANDES D'ADMISSION.
- 62 *62 - 65 INDICATEURS DES DEMANDES D'ADMISSION. 1835-1874.*
Hommes. 1835-1873. 1 volume
- 63 Femmes. 1835-1842. 1 volume
- 64 Femmes. 1843-1857. 1 volume
- 65 Femmes. 1858-1874. 1 volume
- 66 *66 - 70 PÉTITIONS. 1810-1870.*
Hommes. 1810-1870. 1 liasse

67	Femmes. 1817-1870.	1 liasse
68	Femmes. 1817-1870.	1 liasse
69	Femmes. 1817-1870.	1 liasse
70	Hommes et femmes, frères et sœurs. 1831-1859.	1 liasse
71	71 - 113 DOSSIERS D'ADMISSIONS. 1812-1870. 1812	1 liasse
72	1813. (mai)	1 liasse
73	1814. (novembre)	1 liasse
74	1815. (mai-novembre)	1 liasse
75	1816. (mai-novembre)	1 liasse
76	1817. (mai-novembre)	1 liasse
77	1825. (mai-novembre)	1 liasse
78	1826. (mai-novembre)	1 liasse
79	1827. (mai-novembre)	1 liasse
80	1828. (mai-novembre)	1 liasse
81	1829. (mai-novembre)	1 liasse

82	1830. (mai)	1 liasse
83	1831. (mai-novembre)	1 liasse
84	1832. (mai-novembre)	1 liasse
85	1833. (mai-novembre)	1 liasse
86	1834. (mai-novembre)	1 liasse
87	1835. (mai-novembre)	1 liasse
88	1836.(mai-novembre)	1 liasse
89	1837. (mai-novembre)	1 liasse
90	1838. (mai-novembre)	1 liasse
91	1839. (mai-novembre)	1 liasse
92	1840. (mai-novembre)	1 liasse
93	1841. (mai-novembre)	1 liasse
94	1842. (mai-novembre)	1 liasse
95	1843. (mai-novembre)	1 liasse
96	1844. (mai-novembre)	1 liasse
97	1845. (mai-novembre)	1 liasse
98	1846. (mai-novembre)	1 liasse

		1 liasse
99	1847. (mai-novembre)	1 liasse
100	1848-1857. (mai-novembre)	1 liasse
100 /1	1848-1857.	1 liasse
100 /2	1848-1857.	1 liasse
101	1858. (mai-novembre)	1 liasse
102	1859. (mai-novembre)	1 liasse
103	1860. (mai-novembre)	1 liasse
104	1861. (mai-novembre)	1 liasse
105	1862. (mai-novembre)	1 liasse
106	1863. (mai-novembre)	1 liasse
107	1864. (mai-novembre)	1 liasse
108	1865. (mai-novembre)	1 liasse
109	1866. (mai-novembre)	1 liasse
110	1867. (mai-novembre)	1 liasse
111	1868. (mai-novembre)	1 liasse
112	1869. (mai-novembre)	1 liasse

-
- 113 1870. (mai-novembre) 1 liasse
- 114 Sanctions prises contre des hospitaliers. 1863-1867. 1 liasse
- 115 115 - 116 SORTIES. 1813-1869.
Expulsions, congés, transferts d'hospitaliers. 1827-1869. 1 liasse
- 116 Décès d'hospitaliers, inventaires d'objets appartenant à des hospitaliers décédés. 1813-1866. 1 liasse
- 117 Dossiers particuliers d'hospitaliers. 1824-1853. 1 liasse
- 118 *D. DÉPARTEMENTS DIVERS*
Infirmerie. 1815-1867. 1 liasse
- 119 119 - 123 ÉCONOMAT. 1806-1866.
Livre de magasin, comptes des proviseurs, relevés de consommation mensuelle et inventaires fin de mois des marchandises en magasin, comptes mensuels. 1830-1833. 1 volume
- 120 Fournitures courantes : cahier des charges, adjudications, correspondance avec les fournisseurs. 1812-1817. 1 liasse
- 120 /1 Fournitures courantes : cahier des charges, adjudications, correspondance avec les fournisseurs. 1812-1817. 1 liasse
- 121 Fournitures d'étoffes, de couvertures et de vêtements. 1831-1862. 1 liasse
- 122 États du linge et des vêtements, adjudications et états de blanchissage. 1806-1836. 1 liasse
- 123 Fournitures diverses de denrées alimentaires, de chanvre et de cuirs, documents concernant la basse-cour. 1822-1866.

		1 liasse
	<i>E. COMPTABILITÉ</i>	
124	Correspondance du receveur. 1806-1862.	1 liasse
125	Livre-journal des recettes et dépenses. 1848-1870.	1 volume
126	Registre aux recettes extraordinaires. 1830-1864.	1 volume
127	Bordereaux de situation de caisse, états de dépenses. 1806-1862.	1 liasse
128	Dépenses de secrétariat. 1814-1864.	1 volume
129	États de paiements des employés. 1816-1846.	1 liasse
	130 - 132 DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE SUR LA DÉLIVRANCE DES MANDATS DE PAIEMENT. 1806-1831. 25 mai 1806-19 aout 1818.	1 volume
131	26 aout 1818 -27 décembre 1827.	1 volume
132	1828-1831.	1 volume
133	Registre aux mandats de l'ordonnateur général. 1806-1813.	1 volume
	134 - 136 REGISTRES AUX MANDATS POUR 1814. Dépenses d'ameublement, ménage, vêtements, blanchissage.	1 volume
135	Dépenses pour rentes, pensions et anniversaires.	1 volume
136	Menues dépenses.	1 volume

-
- | | | |
|-----|---|----------|
| 137 | 137 - 143 REGISTRES AUX MANDATS. 1815-1870.
1er janvier 1815-29 mars 1820. | 1 volume |
| 138 | 5 avril 1820-19 novembre 1828. | 1 volume |
| 139 | 19 novembre 1828 - 24 août 1831. | 1 volume |
| 140 | 1 ^{er} janvier 1832 - 31 décembre 1837. | 1 volume |
| 141 | Fragment de registre commençant en 1838. | 1 volume |
| 142 | 7 janvier 1842 - 5 août 1864. | 1 volume |
| 143 | 19 août 1864-18 mars 1870. | 1 volume |
| 144 | 144 - 146 REGISTRES AUX MANDATS DÉLIVRÉS PAR LE DIRECTEUR
DE L'HOSPICE D'HARSCAMP. 1846-1861.
30 juillet 1846 - 11 décembre 1851. | 1 volume |
| 145 | 12 décembre 1851 - 2 février 1860. | 1 volume |
| 146 | 10 février 1860 -7 mai 1861. | 1 volume |
| 147 | Pièces diverses concernant la délivrance des mandats de
paiement. 1821-1862. | 1 liasse |
| 148 | 148 - 149/2 COMPTES DES DÉPENSES DE L'HOSPICE D'HARSCAMP.
1825-1870.
1825-1836. | 1 liasse |
| 149 | 1837-1844. | 1 liasse |

149 /B	1847-1864.	1 liasse
149 /C	Chauffage et éclairage, 1811-1870.	1 liasse
150	Budgets. 1861-1870.	1 liasse
151	151 - 211 COMPTES. 1806-1870. 1806	1 cahier
152	1807	1 cahier
153	1808	1 cahier
154	1809	1 cahier
155	1810	1 cahier
156	1811	1 cahier
157	1812. (trésorier Fallon).	1 cahier
158	1812. (trésorier Douxchamps).	1 cahier
159	1813	1 cahier
160	1814	1 cahier
161	1815	1 cahier
162	1816	1 cahier
163	1817	1 cahier

		1 cahier
164	1818	1 cahier
165	1819	1 cahier
166	1820	1 cahier
167	1820	1 cahier
168	1822	1 cahier
169	1823	1 cahier
170	1824	1 cahier
171	1825	1 cahier
172	1826	1 cahier
173	1827	1 cahier
174	1828	1 cahier
175	1829	1 cahier
176	1830	1 cahier
177	1831	1 cahier
178	1832	1 cahier
179	1833	1 cahier

180	1834	1 cahier
181	1835	1 cahier
182	1836	1 cahier
183	1837	1 cahier
184	1838	1 cahier
185	1839	1 cahier
186	1840	1 cahier
187	1841	1 cahier
188	1842	1 cahier
189	1843	1 cahier
190	1844	1 cahier
191	1845	1 cahier
192	1846	1 cahier
193	1847	1 cahier
194	1848	1 cahier
195	1849	1 cahier

196	1850	1 cahier
197	1851	1 cahier
198	1852	1 cahier
199	1853	1 cahier
200	1854	1 cahier
201	1855	1 cahier
202	1856	1 cahier
203	1857	1 cahier
204	1858	1 cahier
205	1859	1 cahier
206	1860	1 cahier
207	1861	1 cahier
208	1862	1 cahier
209	1865	1 cahier
210	1868	1 cahier
211	1870	1 cahier

212	212 - 241 ACQUITS. 1806-1870. 1806-1807.	1 liasse
213	1808-1809.	1 liasse
214	1810-1812.	1 liasse
215	1813-1814.	1 liasse
216	1815	1 liasse
217	1816	1 liasse
218	1817	1 liasse
219	1818	1 liasse
220	1819	1 liasse
221	1820	1 liasse
222	1821-1822.	1 liasse
223	1823	1 liasse
224	1824	1 liasse
225	1825	1 liasse
226	1826	1 liasse
227	1827-1828.	1 liasse

		1 liasse
228	1829	1 liasse
229	1830	1 liasse
230	1832	1 liasse
231	1833	1 liasse
232	1837	1 liasse
233	1838	1 liasse
234	1839	1 liasse
235	1843	1 liasse
236	1861	1 liasse
237	1862	1 liasse
238	1864	1 liasse
239	1866	1 liasse
240	1869	1 liasse
241	1870	1 liasse
242	Pièces annexes aux comptes. 1829-1870.	1 liasse